

**RAPPORT DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Yvan Pahud – Pour notre économie et pour le climat, des voyages en Suisse,
solidaires et durables**

1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le 20 novembre 2020 à Lausanne.

Elle était composée de Messieurs les Députés Aurélien Clerc, Jean-Marc Genton, Jean-Claude Glardon, Stéphane Montangero (en remplacement de Yves Paccaud), Yvan Pahud, Jean-Marc Nicolet, Serge Melly (en remplacement de Jérôme Christen), Vincent Keller, ainsi que de la soussignée, Présidente et rapportrice de la commission.

A également participé à cette séance, Madame la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Elle était accompagnée de Messieurs Lionel Eperon, Directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), et Giancarlo Valceschini, Directeur général de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

Le secrétariat de la commission était assuré par Madame Fanny Krug, Secrétaire de commissions parlementaires.

2. POSITION DU POSTULANT

Le postulant explique que son postulat demande des voyages pour l'enseignement obligatoire et post-obligatoire plutôt en Suisse qu'à l'étranger. Cette démarche est dans l'air du temps. La pandémie permet peut-être une prise de conscience ou un retour au bon sens. Les conditions Covid-19 et des déplacements qui pourraient être limités permettent de revoir la pratique des voyages à l'étranger.

Le postulat fait une demande de pérennisation de ce qui a été fait pour l'année 2020-2021 pendant laquelle toutes les sorties de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire se dérouleront en Suisse.

Nous avons la chance de vivre dans un pays quadrilingue, avec des régions bien différentes et de nombreux établissements qui permettent d'accueillir des jeunes (6 colonies dans la région de Sainte-Croix qui accueillent des jeunes venus des différentes régions de notre pays). Ces lieux permettent aux jeunes de découvrir une région, sa culture, ses musées, et de limiter la mobilité. Lorsque ces colonies ont été construites, elles étaient utilisées presque à 100%. Aujourd'hui les écoles vont de moins en moins dans ces colonies en Suisse et se tournent plutôt vers des voyages à l'étranger alors que des voyages en Suisse ont de nombreux avantages.

Les subventions accordées pour ces sorties ne sont pas familières au postulant, raison pour laquelle il s'agit d'un postulat. Le postulant se dit curieux de savoir ce qui a déjà été mis en place par le Conseil d'Etat pour la période 2020-2021, s'il est possible de le pérenniser pour la suite et peut-être d'affiner le système de promotion de ces voyages indigènes. Le but n'est pas d'interdire les voyages à l'étranger mais plutôt d'inciter à voyager en Suisse.

3. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Mme La Conseillère d'Etat relève que le but du postulat est de pérenniser la mesure qui vise à organiser les voyages exclusivement en Suisse. En effet, en juin 2020, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a décidé que les voyages et sorties scolaires de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire se dérouleraient en Suisse jusqu'à juillet 2021. Cette mesure a été limitée dans le temps. Elle devait permettre de répondre à trois objectifs :

- Tenir compte de la grande incertitude liée à l'évolution de la pandémie. Il s'agissait de stabiliser le système et l'organisation des voyages. Le temps a donné raison à cette mesure.
- Apporter un soutien au secteur touristique indigène durement touché par le semi-confinement du printemps 2020. L'impact économique lié à ce volet de la décision a été estimé à quelques CHF 7 millions ainsi injectés dans le tissu touristique régional.
- Réfléchir à des voyages plus locaux pour mieux prendre en considération les enjeux climatiques et de durabilité.

Parallèlement, le DFJC a pris une autre mesure très forte, qui va dans le sens du postulat, avec l'interdiction du recours à l'avion pour tous les prochains voyages d'études dès la rentrée 2021. Cette mesure permet de diviser par 5 les émissions de CO2 liées à ces voyages.

Les seules exceptions possibles à cette interdiction de l'avion doivent faire l'objet d'une validation expresse par le Département et doivent trouver leurs justifications dans des motifs strictement pédagogiques. On pense notamment aux voyages en Grèce pour les élèves qui ont choisi d'étudier le grec.

Les incertitudes actuelles quant à l'évolution à moyen terme de la pandémie ne permettent pas encore de déterminer avec certitude si des voyages d'études pourront être organisés hors des frontières suisses lors de l'année 2021-2022. Une nouvelle limitation des sorties au seul territoire suisse pourrait être envisagée si la situation sanitaire devait être similaire à celle de la rentrée 2021. Toutefois, à long terme, le Département ne préconise pas une interdiction des voyages d'études à l'étranger car le recours à des moyens alternatifs à l'avion représente déjà une mesure conséquente sur l'impact environnemental de ces sorties. Et de fait, elle favorise des voyages plus locaux.

A ce titre, le DFJC a édité un Guide des voyages d'études durables (ci-après le guide), mis en place et réalisé par la cellule durabilité du DFJC pour favoriser les voyages locaux¹ (guide transmis à la commission) à l'intention des enseignant-e-s afin de les accompagner dans cette nouvelle façon de considérer les voyages d'études. Ce guide fournit notamment des conseils pour organiser des voyages en Suisse, sur les questions d'hébergement, de transport ou d'activités. On peut d'ailleurs relever les retours positifs de plusieurs établissements sur ce guide qui a d'ores-et-déjà permis de mettre sur les rails plusieurs projets. Par ces démarches, le DFJC souhaite ainsi permettre aux enseignant-e-s de questionner leurs habitudes, encourager la découverte de destinations plus proches, y compris en Suisse.

Si le DFJC ne souhaite pas interdire strictement les voyages hors de Suisse c'est pour une raison pédagogique évidente : l'interculturalité, l'ouverture à d'autres réalités que permettent les voyages d'études hors frontière constituent une plus-value pédagogique essentielle qui est à préserver. Plus les jeunes deviennent grands, plus il est nécessaire d'élargir leurs horizons. Ainsi les colonies du Nord Vaudois par exemple sont utilisées généralement pour les enfants de moins de 12 ans. A un certain âge, il y a une demande forte de la part des jeunes de pouvoir élargir ces horizons, aussi pour des raisons de plus-value pédagogique, et le DFJC essaie d'y répondre dans le cadre des conceptions de cursus et de voyages d'études.

¹ Voir annexe : *Guide des voyages d'études durables, Edition 2020*, DFJC

Aussi disponible en ligne :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/dfjc_guide_voyages_etudes_18082020.pdf

En conclusion, avec l'interdiction des voyages en avion et la publication d'un guide pour favoriser les voyages locaux, le DFJC travaille déjà dans le sens souhaité par le postulat. Par contre, le postulat pose des problèmes d'application car il propose de passer par des mesures incitatives très fortes via des subsides pour des voyages. C'est une piste, au sens du DFJC, impraticable en l'état pour toute l'école obligatoire car il appartient aux communes de financer les voyages d'études et pas au DFJC. C'est la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) qui consacre cette répartition. Il en va de même pour les écoles du post-obligatoire : ces voyages ne sont pas subventionnés ni par les écoles ni par la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire. Leur coût est donc entièrement pris en charge par les parents et les élèves majeur-e-s. Les seules aides accordées le sont aux élèves en difficulté socio-économique.

La Cheffe du DFJC insiste sur le fait que si ce postulat devait être accepté en tant que tel et qu'il devait être mis en œuvre, ce serait perçu – surtout dans le contexte actuel - comme une sorte de restriction supplémentaire à une jeunesse qui est dans une situation très difficile en ce moment. Le port du masque est demandé dès l'âge de 12 ans, 8 heures par jour, les jeunes se trouvent dans des conditions d'apprentissage difficiles (enseignants masqués, gestes barrières imposés, y compris dans le domaine du sport et de la musique). La mesure qui consisterait à dire que les voyages d'études dans l'obligatoire et le post-obligatoire ne doivent plus avoir lieu à l'étranger serait très mal perçue à l'heure actuelle par les jeunes du canton.

C'est la raison pour laquelle la Cheffe du DFJC préconise plutôt que l'on s'achemine vers les solutions prises jusqu'à maintenant, et que nous ne travaillions pas dans le sens souhaité par le texte proposé à ce stade par le postulat.

4. DISCUSSION GENERALE

Commentaires sur le guide des voyages d'études durables

Plusieurs commissaires s'expriment positivement concernant les objectifs et le contenu du guide. Le message du guide qui encourage des voyages indigènes afin de limiter les émissions de CO2 convient bien au postulant ainsi qu'à plusieurs commissaires. Les jeunes qui décident de partir à l'étranger doivent être conscients que ce choix implique des émissions de CO2 supérieures au voyage en Suisse. Et c'est ce message que le gouvernement et le Canton doivent faire passer. Le législateur doit donner le message « consommer local et voyager en Suisse ».

Un commissaire regrette que dans la brochure, il n'y ait pas de bilan définitif entre un bilan carbone train et un bilan carbone autocar. Pour des questions de sécurité des élèves, le commissaire préfère les déplacements en train. Il demande des précisions sur ce mode de déplacement. Le Directeur général de l'enseignement obligatoire précise que les voyages en autocar concernent surtout des déplacements liés aux camps sportifs. Ces camps ont lieu majoritairement en Suisse (camps de ski notamment). Ils impliquent beaucoup de matériel à transporter et le transport se fait souvent plutôt en car. Si on vise la diminution de l'empreinte carbone, il faudrait idéalement pouvoir aller y en train. Mais on sait que certaines stations sont difficilement accessibles avec le train.

Plusieurs commissaires saluent le fait que le Département a agi très rapidement avec cet outil pédagogique. Le guide est très bien fait et il donne de nombreux exemples concrets sur les activités en Suisse.

Si le guide est déjà un pas en avant, un commissaire se dit favorable à une réelle discussion sur ce guide entre les élèves et les enseignants, de manière à permettre une décision du voyage en toute connaissance de cause et sans nouvelles limitations.

Financement et conséquences du dernier paragraphe du postulat relatif aux subsides

Le Directeur général de l'enseignement obligatoire rappelle que le financement est entièrement à charge des communes. Ce sont elles qui décident ou non de soutenir l'effort financier que les parents ne peuvent plus faire – l'arrêt du Tribunal fédéral interdisant de mettre à la charge des parents ces montants. Certaines communes tiennent beaucoup à ces voyages qui leur rappellent souvent leurs propres voyages ; sans leur financement, ces voyages ne sont pas possibles. S'agissant des coûts du voyage, s'il se fait en Suisse ou en train dans une région proche de la Suisse, ces éléments sont pris en compte lorsque les choix sont faits pour accepter ces financements. Il y a environ 850 semaines de sorties dans l'année organisées dans le cadre de l'école

obligatoires, et il y a environ 350 demandes de sorties de Suisse parmi lesquelles beaucoup sont dans la proche périphérie de la Suisse (notamment en France voisine).

Le Directeur général de l'enseignement postobligatoire indique que pour le post-obligatoire, l'école n'a plus pour vocation d'être gratuite. Dès lors, ce sont aux élèves s'ils sont majeurs et aux familles des élèves et des apprentis de couvrir le coût des voyages d'études. Pour pouvoir permettre à un maximum de jeunes de participer à ces voyages sans limitation de conditions socio-économique, le budget maximal de ces voyages est fixé à CHF 650.- comprenant l'hébergement, le voyage, les activités sur place, et le ravitaillement.

Puisqu'il s'agit de permettre l'accès de toutes et tous à ces voyages, les élèves dont les familles n'ont pas les moyens de subvenir à cette dépense extraordinaire ont la possibilité de se faire subsidier par le fonds des élèves notamment des gymnases. Ce fonds est alimenté par les familles des élèves via les taxes d'inscription au gymnase (CHF 70.-). Il n'y a pas donc pas de subvention de l'Etat à ces voyages. Tout ce qui est versé l'est soit par les parents soit par une redistribution du produit d'un émolument payé par les parents également.

Par rapport à la question financière, en termes de coûts, le Directeur général de l'enseignement postobligatoire se réfère à une intervention déposée par M. le Député Stéphane Montangero². Dans le cadre de la réponse, une estimation du surcoût du train par rapport à l'avion a été réalisée. Deux voyages-type ont été étudiés : Lausanne-Londres aller-retour et Lausanne-Rome aller-retour. La différence entre l'avion et le train est fluctuante en raison des algorithmes de certaines compagnies aériennes. Pour autant, l'estimation met en évidence pour octobre 2019, sur les 175 voyages en avion par les gymnases pendant la période 2018-2019, un surcoût pour une classe de 20 élèves de CHF 490'000.- pour le trajet sur Londres et de CHF 875'000.- pour le trajet sur Rome. Ce n'est donc pas anodin.

En ce qui concerne le dernier paragraphe du postulat concernant les subsides, de nombreux commissaires rejoignent l'avis de Mme la Conseillère d'Etat que cette demande est inapplicable et qu'il faudrait supprimer cette requête du postulat.

Discussions concernant le principe de l'interdiction des voyages à l'étranger

De nombreux commissaires s'expriment pour appuyer que la prise de conscience des élèves sur l'impact des voyages en avion est un enjeu important.

Plusieurs commissaires se disent dérangés par le message que l'on pourrait donner en interdisant les voyages hors de Suisse pour les 20 prochaines années. L'axe unique d'interdire les voyages à l'étranger ne peut de plus pas tenir en termes de conception de l'empreinte écologique.

Plusieurs commissaires se félicitent que les déplacements en avion soient abandonnés, pour certains le maintien d'une réserve d'exceptions est indispensable.

Pour certains commissaires, il est difficile d'accepter de ce point de vue le postulat tel qu'il est présenté. Un commissaire souligne l'existence des villes jumelées à l'étranger, des échanges linguistiques et des sites historiques à l'étranger qui sont visités. Il a l'impression qu'on stigmatise aussi le voyage en avion, qui a lieu une seule fois durant la scolarité ou le post-obligatoire. Il ne voit pas d'inconvénient à de tels voyages pédagogiques (en Grèce, à Rome). Pour autant, mettre trop de limitations (hors pandémie) risque aussi de freiner certains enseignants à organiser ces voyages. Il relève parfois un manque de motivation de la part du corps enseignant et de la direction des écoles ; un surplus de restriction risque un effet inverse, avec des voyages qui ne se font pas. Or ces voyages sont importants du point de vue social, certains enfants n'ayant pas eu l'occasion de sortir bien loin de chez eux.

Aujourd'hui, pour chaque voyage d'étude, l'enseignant et l'établissement demandent une autorisation. Le DFJC détermine la validation ou pas d'une sortie hors de Suisse. Le Directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire explique que la DGEP reçoit la liste des voyages d'études envisagés. Si une destination paraît ne pas entrer dans les standards usuels, la DGEP prend contact avec la direction de l'établissement et trouve un compromis. Il s'agit plus d'une consultation que d'une validation formelle, mais avec un droit de veto de la part de la DGEP. Le Directeur général de l'enseignement obligatoire précise que pour la DGEO, toute demande de sortie de Suisse fait l'objet d'une demande d'autorisation formelle de la

² Interpellation Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Agir pour le climat en mettant les voyages d'études sur les bons rails ? (19_INT_322)

Cheffe de Département. La demande de l'établissement est donc instruite par Direction pédagogique, le contenu et l'intérêt pédagogique de la visite sont vérifiés. Une proposition de décision est transmise à la Cheffe du Département. Des interdictions ont été prononcées, notamment par rapport à des dangers qui pourraient se présenter. Il y a aussi la possibilité de discuter avec la direction sur le contenu du projet dont la DGEO ne serait pas convaincu. Chaque année, un rapport est établi sur l'ensemble des séjours demandés hors de Suisse, avec un bilan à l'attention de la Cheffe de Département. Par exemple, il n'y a plus de demande aujourd'hui pour les Etats-Unis.

Discussions concernant la prise en considération et d'éventuelles modifications de texte du postulat

Si de nombreux commissaires font part de leur sympathie pour ce postulat, d'autres se disent peu enclins à soutenir le postulat par crainte qu'il ne soit contre-productif et mal compris, notamment par la jeunesse. Un commissaire demande au postulant de retirer son postulat, et souhaite un rapport de commission qui mette en évidence ce que le DFJC a déjà mis en place, en particulier le guide.

Compte tenu des informations transmises par le DFJC et des mesures prises (notamment le guide), un autre commissaire fait part de la possibilité que le postulant retire son texte.

Le postulant propose de retirer le dernier paragraphe de son postulat mais ne souhaite pas retirer son postulat. Il souhaite un débat au Grand Conseil et un rapport du Conseil d'Etat. Le but aussi est d'envoyer un signal, impliquant une prise en considération du postulat.

Quelques modifications du texte sont proposées, notamment par le postulant, afin d'être moins restrictif et de tenir compte des remarques précitées des commissaires. Au final c'est une proposition avancée par Mme la Conseillère d'Etat qui est retenue.

Mme la Conseillère d'Etat propose de modifier le texte du postulat comme suit (avant-dernière phrase) :

« Néanmoins, afin de soutenir durablement notre économie et limiter nos émissions de CO2, les postulants proposent que les intentions de cette mesure ne s'arrêtent pas à l'année scolaire 2020-2021 mais puissent être pérennisées tout en permettant des voyages hors de Suisse lorsque l'intérêt pédagogique du projet est avéré ».

Le dernier paragraphe qui évoque la piste du subside étant supprimé dans cette proposition.

Suite à une intervention d'un commissaire, une discussion s'engage sur la possibilité ou non d'une prise en considération partielle du postulat, et sur la reformulation. L'avis du Secrétaire général du Grand Conseil est sollicité sur les aspects procéduraux et il se prononce de la façon suivante : « Une reformulation de phrase dans un postulat est possible, elle est tolérée ».

Il est confirmé que la commission peut reprendre des modifications proposées par le Conseil d'Etat. Il est donc possible d'enlever une partie du texte et de modifier le texte du postulat à l'avant-dernier paragraphe (prise en considération partielle). Cette possibilité se base sur l'art. 44 LGC, l'art. 59 RLGC, et l'art. 122, al.2 LGC (une prise en considération partielle peut impliquer aussi une possibilité d'amendement selon une pratique constante).

Concernant cette nouvelle formulation qui tient compte des arguments évoqués par les uns et les autres, Mme la Conseillère d'Etat explique que sa proposition de modification du texte du postulat permettrait de pérenniser les intentions de la mesure de 2020-2021, tout en autorisant les voyages hors de Suisse. Le but étant que les enseignants ne privilégient pas d'emblée des voyages d'études à l'étranger, mais réfléchissent d'abord à l'opportunité de les faire en Suisse ; si l'intérêt pédagogique prévaut, le voyage se fait à l'étranger sans aller très loin et dans le respect de notre empreinte carbone ; il ne s'agit pas de cas de rigueur. Sans cette souplesse, le message auprès des jeunes serait très dur, surtout dans le contexte actuel. En plus, on donne la possibilité de dire que l'enseignant se pose la question de savoir si les intérêts pédagogiques qu'il veut faire prévaloir dans son voyage d'étude sont possibles en Suisse, sinon qu'il puisse se rendre à l'étranger au nom de l'intérêt pédagogique. Telle est l'idée de l'amendement du postulat.

S'il a de la sympathie pour le postulat, un commissaire s'exprime pour dire qu'il a encore plus de sympathie pour le compromis proposé : c'est-à-dire de ne pas faire croire que toute sortie à l'étranger est interdite car le signal serait mauvais. Il est d'avis qu'il serait très intéressant d'être nantis d'un rapport du Conseil d'Etat, qu'il soit présenté au Grand Conseil, et qu'éventuellement la presse s'y intéresse aussi, pour faire connaître le guide.

Il insisterait sur l'exigence de la présentation d'un projet pédagogique pour aller plus loin, et pas seulement une question économique.

Plusieurs commissaires disent pouvoir se rallier à la solution de Mme la Conseillère d'Etat.

- Au vote, la commission est favorable à l'unanimité à la suppression du dernier paragraphe du postulat
- La reformulation de l'avant-dernier paragraphe du postulat est mise au vote également et par 7 voix pour et 2 abstentions, la commission est favorable à la reformulation proposée suivante
« Néanmoins, afin de soutenir durablement notre économie et limiter nos émissions de CO2, les postulants proposent que les intentions liées à cette mesure ne s'arrêtent pas à l'année scolaire 2020-2021 mais puissent être pérennisées tout en permettant des voyages hors de Suisse lorsque l'intérêt pédagogique du voyage est avéré ».

5. VOTE DE LA COMMISSION

Prise en considération partielle du postulat

Au vote, la commission recommande au Grand Conseil de prendre partiellement en considération ce postulat par 7 voix pour et 2 voix contre et de le renvoyer au Conseil d'Etat.

A savoir :

Suppression du dernier paragraphe du postulat

et reformulation de l'avant-dernier paragraphe du postulat comme suit :

« Néanmoins, afin de soutenir durablement notre économie et limiter nos émissions de CO2, les postulants proposent que les intentions liées à cette mesure ne s'arrêtent pas à l'année scolaire 2020-2021 mais puissent être pérennisées tout en permettant des voyages hors de Suisse lorsque l'intérêt pédagogique du voyage est avéré ».

Grandson, le 27 mai 2021

*La rapportrice :
(Signé) Carole Schelker*

Annexe :

- Guide des voyages d'études durables

Guide des voyages d'études durables

Édition 2020



Édito

Le Conseil d'État vaudois a choisi d'inscrire son action dans la perspective de l'Agenda 2030. Le DFJC a, dans ce contexte, la ferme intention de faire de l'école vaudoise un modèle de durabilité. Ainsi, dans le cadre du Plan climat dévoilé le 24 juin 2020 par le Conseil d'État, j'ai souhaité faire un pas supplémentaire vers des voyages d'études plus durables: renoncer aux déplacements en avion, et diviser ainsi au moins par cinq l'impact carbone des voyages d'études.

Les différentes crises que nous connaissons sont des occasions uniques de questionner les habitudes et ce que nous considérons comme la norme. Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, le Département a décidé que les voyages et sorties scolaires se dérouleraient en Suisse durant l'année scolaire 2020-2021. Cette mesure limitée dans le temps permet, au-delà du soutien au secteur touristique indigène, de réfléchir à des projets et voyages plus locaux dans le contexte des considérations actuelles en lien avec le climat et la durabilité. Dès août 2021, il sera à nouveau possible de choisir des destinations européennes car l'interculturalité et l'ouverture à d'autres réalités que permettent les voyages d'études hors frontières constituent une plus-value à préserver.

Un voyage d'études durable ne réduit pas seulement son impact sur l'environnement, mais implique également un objectif pédagogique et émancipateur: il ouvre de nouvelles perspectives dans l'esprit de nos élèves sur l'impact des voyages sur la planète et sur les communautés visitées. Les jeunes en voyages d'études sont à l'aube d'une

vie de voyageurs et de vacanciers indépendants: l'école doit participer à leur formation en leur apportant les connaissances et les outils nécessaires pour aborder leurs voyages futurs de manière consciente et réfléchie.

Les voyages d'études représentent ainsi une belle opportunité pour créer des projets porteurs de sens et permettant d'établir une culture commune de la durabilité. Il s'agit de moments conviviaux certes, mais dont la portée pédagogique ne doit pas être oubliée. Je suis persuadée du rôle fondamental qu'ont les enseignant·e·s pour mettre en lumière ces enjeux auprès des jeunes en formation.

Je souhaite que ces prochaines années ouvrent la voie à de nouvelles façons d'appréhender les voyages d'études. Nous devons apprendre des crises sanitaires, comme environnementales, pour construire des alternatives positives et motivantes. La Suisse ou l'Europe proche peuvent représenter des destinations attrayantes: le dépaysement n'est parfois pas aussi loin qu'on l'imagine. Voyager plus près ou sans avion nécessite de reconsidérer la vocation des voyages d'études: j'espère que ce guide saura vous apporter les pistes utiles pour vous accompagner dans ce changement de mentalité et dans vos nouvelles pratiques professionnelles.

Cesla Amarelle

**Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture (DFJC)**



Sommaire

Introduction	3
Qu'est-ce qu'un voyage d'études durable?	4
Pistes pour organiser un voyage d'études en Suisse	5
• Transports	5
• Hébergements	6
• Activités	6
Des voyages d'études en Europe, les alternatives à l'avion	7
• Des outils pour comprendre l'impact des moyens de transport	7
• Les alternatives à l'avion	7
• En train, jusqu'où?	8
Inspirations	10
Ressources	14

Introduction

Le Département souhaite mettre à disposition des enseignant·e·s vaudois·e·s un guide des voyages d'études durables les accompagnant dans l'évolution des pratiques¹ liées à ces moments de convivialité qui rythment particulièrement l'année scolaire des élèves de 11^e année du secondaire I et de 3^e année du secondaire II.

Vous trouverez dans les pages suivantes des idées de services et de prestations (transports, hébergements, activités) qui vous permettront d'imaginer et d'organiser les aspects pratiques de votre voyage d'études lorsqu'il se déroule en Suisse, ou dans des destinations européennes proches. Après la décision du 10 juin 2020 interdisant les voyages d'études à l'étranger pour l'année scolaire 2020-2021, ceux-ci seront en effet à nouveau autorisés dès l'année scolaire 2021-2022 pour autant que les destinations visées puissent être rejointes avec des moyens de transports alternatifs à l'avion, conformément à la décision du Département du 24 juin 2020.

Ce guide n'est pas exhaustif en matière d'initiatives recensées, mais il centralise des informations et des liens utiles*, afin que vous puissiez organiser efficacement votre voyage d'études.

Des collègues enseignant·e·s vaudois·e·s ont accepté de vous livrer leur témoignage en partageant leurs expériences de voyages réalisés en Suisse ou à l'étranger.

Ce guide pourra être actualisé en fonction des expériences vécues. C'est ainsi que prendra forme, année après année, un catalogue de pratiques inspirant et innovant. Dans cet objectif, toute suggestion de votre part auprès de la **cellule Durabilité** du Secrétariat général est la bienvenue!

Ce guide est disponible en ligne à l'adresse www.vd.ch/voyages-etudes

Les règles et dispositions en matière de voyages d'études édictées par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), la Direction générale de l'enseignement obligatoire, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire et par les Directions d'établissement s'appliquent.



*Les liens renvoyant vers un contenu externe sont signalés en bleu dans le texte.

¹ Pour l'école obligatoire, la **Décision 164** incitait en juillet 2019 déjà à questionner la destination et le mode de transport sous l'angle de la durabilité.

Qu'est-ce qu'un voyage d'études durable ?

Le tourisme est une activité qui engendre des impacts négatifs; essayer de les comprendre et les limiter permet d'envisager des voyages plus durables, avec des retombées économiques et sociales positives, et une empreinte écologique limitée.

Alors qu'entend-on par voyage durable ?

C'est un voyage qui :

- limite son impact sur l'environnement (émissions CO₂, pollutions et nuisances, utilisation de ressources naturelles, liées à la mobilité, à l'hébergement et aux activités sur place);
- limite son impact sur les communautés locales;
- respecte l'authenticité des cultures et des traditions locales;
- contribue à l'entente et à la tolérance interculturelle;
- favorise des retombées économiques et sociales équitables et positives pour les habitants, les employés du secteur touristique et les collectivités.

La durabilité d'un voyage d'études ne s'arrête pas seulement à ces aspects. Ces voyages ont un véritable aspect formateur et sont compris comme des périodes d'enseignement. Au-delà du plaisir de voyager, ils impliquent un apprentissage pédagogique. Il s'agit d'expériences qui accompagneront les élèves dans la suite de leur vie de voyageurs et de citoyens: les réflexions stimulées en amont et les choix effectués sur place peuvent jouer un rôle dans leur compréhension des impacts multidimensionnels qu'ont les voyages. De plus, les voyages d'études peuvent être l'occasion de visiter des lieux exemplaires et de rencontrer des personnes engagées sur une trajectoire de durabilité.

La préparation en classe d'un voyage d'études, de façon participative, permet de se pencher sur les questionnements suivants :

- les besoins : quels sont les objectifs souhaités par la classe ? La découverte d'un ailleurs, la cohésion de groupe, un voyage thématique spécifique, une expérience inattendue, etc. ?
- la planification : est-ce qu'une destination plus proche permet également de répondre aux besoins exprimés par la classe ? Quelle est la meilleure période pour partir en voyage (affluence, tarifs), etc. ?
- les impacts : la destination choisie et les activités envisagées sont-elles compatibles avec un esprit de durabilité et d'éthique ? Existe-t-il des alternatives plus respectueuses ou responsables ?

Ces pistes de réflexion sont autant de portes d'entrée pour aborder le sujet (voir aussi p.14) avec les élèves, afin de donner du sens et un assentiment explicite au projet collectif du voyage d'études.



Pistes pour organiser un voyage d'études en Suisse

• Transports

CFF

Le **tarif de groupe** est applicable dès 11 personnes. Pour les jeunes de moins de 25 ans, un rabais supplémentaire de 30% est octroyé sur le prix demi-tarif, même pour les non-bénéficiaires de cet abonnement.

La carte journalière CFF pour les enfants n'est pas valable pour les écoles se déplaçant en groupe.

Les CFF proposent des **offres d'activités combinées pour les écoles**.

Grand Train Tour of Switzerland

Huit tronçons de Suisse à découvrir en train, des glaciers aux lacs, des montagnes aux villes.

Pro Vélo

Visitez la Suisse à vélo avec votre classe! Pro Vélo édite **six guides d'excursions** pour découvrir les régions de Suisse sur les pistes cyclables balisées.

Bikesharing

Une **carte interactive** permet d'identifier les **principaux prestataires** de prêt de vélos en Suisse.

Avec **Rent a Bike**, les groupes scolaires accompagnés d'un·e enseignant·e bénéficient, les jours ouvrables, d'une réduction de 50% sur le prix normal à partir de 10 personnes payantes. Des idées d'excursions à vélo et des offres à la carte sont également proposées sur leur site.

SuisseMobile

Des itinéraires locaux, régionaux ou nationaux, **à pied** ou **à vélo**, mais également en VTT, roller ou canoë, ainsi que des carnets de route comme source d'inspiration.

Via Storia

Des **itinéraires culturels** régionaux ou nationaux coordonnés avec le réseau des chemins de randonnée pédestre, avec les itinéraires SuisseMobile, et les infrastructures de transports publics. Les propositions tiennent compte de l'ensemble des inventaires fédéraux et cantonaux traitant de nature, de culture et d'agriculture.

Des voyages itinérants peuvent également se prévoir en bus, avec **CarPostal**, **Bus alpin** ou avec des entreprises privées de voyages de groupe. Les autocars sont certes moins écologiques que le train, le vélo ou la marche, mais parfois indispensables au départ de certains lieux ou pour atteindre certaines destinations.



• Hébergements

Les offices du tourisme de chaque région listent des solutions d'hébergements locales.

En outre, vous trouverez ci-dessous des idées d'hébergement de groupe :

[Hébergements de groupe recensés par Suisse Tourisme](#)

[Hébergements de groupe recensés par SuisseMobile](#)

[Cabanes du Club Alpin Suisse](#)

[Vacances à la ferme](#)

[Maisons des Amis de la Nature](#)

Auberges de jeunesse

Les Directions d'établissement peuvent souscrire à une adhésion annuelle auprès de l'organisation [Auberges de Jeunesse Suisses](#); elle coûte 99.– et permet à 4 classes de profiter simultanément d'un tarif réduit de 7.– sur les nuitées. À partir de 10 élèves, les nuitées et les repas sont offerts à l'enseignant-e ou au/à la responsable, puis à un-e accompagnant-e en plus par groupe de 10 élèves supplémentaires. Des réductions supplémentaires sont possibles auprès de partenaires.

Attention, une majorité d'Auberges de Jeunesse Suisses sont fermées en hiver et au printemps. Des [auberges de jeunesse](#) non affiliées à cette organisation existent et peuvent être trouvées sur d'autres plateformes.

De nombreuses plateformes privées ([gruppenhaus.ch](#), [groups.swiss](#), [colonies.ch](#), [pincamp.ch](#), etc.) répertorient des offres d'hébergement de groupe: gîtes, refuges, campings, colonies de vacances, centres sportifs, logements de groupe, etc.



• Activités

Pour des activités spécifiques, les offices du tourisme de chaque région tiennent à jour les prestations touristiques locales.

Plusieurs prestataires proposent des activités et des tarifs destinés aux classes :

[Offres du Réseau des parcs suisses pour les écoles](#)

[Offres de Suisse Rando pour les écoles](#)

[Idées d'excursions pour les écoles d'Agriscuola](#)

[Échanges linguistiques de classe de Movetia](#)
(avec soutien financier possible)

[Camps de neige de GoSnow](#)
(avec soutien financier possible)

[Camps sportifs du Programme Jeunesse+Sport](#)
(avec soutien financier possible)

Et si le voyage d'études permettait non seulement d'être durable dans les pratiques, mais aussi dans son contenu ?

[Voyage de 3, 4 ou 5 jours sur le thème du climat dans les Grisons](#)

[Itinéraires sur le thème du climat dans la région de la Jungfrau](#)

[Centre Pro Natura d'Aletsch](#) et [activités bénévoles des sections locales pour les écoles](#)

Les [responsables cantonaux de l'école à la ferme](#) peuvent vous conseiller sur des possibilités d'activités en lien avec l'agriculture et l'artisanat local.

[Atelier forêt de montagne](#)

En 2021, les classes romandes bénéficient d'un rabais de 20%. éducation21 propose un [dossier d'accompagnement pédagogique](#).

En manque d'inspiration? La Suisse regorge de [biens culturels](#), de [musées](#), de [sites du patrimoine mondial de l'UNESCO](#), de [réserves naturelles](#) à découvrir. [Suisse Tourisme](#) propose également bien d'autres conseils.

Ces différentes suggestions peuvent évidemment se combiner entre elles selon les besoins, les goûts et les envies de la classe.

Des voyages d'études en Europe, les alternatives à l'avion

- Des outils pour comprendre l'impact des moyens de transport

Pour limiter le réchauffement climatique à 1.5°C conformément à l'Accord de Paris, chaque personne ne devrait pas émettre plus de 1 à 2 tonnes de CO₂ par an à l'horizon 2030. Quelle proportion d'émission représente un voyage d'études par rapport à cet objectif ?

La comparaison de l'impact CO₂ d'un voyage d'études réalisé selon plusieurs moyens de transport permet de mieux comprendre l'enjeu climatique et l'importance du choix de la destination. Les outils suivants permettent de tester plusieurs alternatives de transport :

Mobility Impact

Mobitool

- Les alternatives à l'avion

En amont de la décision du Département de renoncer à l'avion dès la rentrée 2021, plusieurs Directions d'établissement avaient déjà émis des recommandations dans ce sens à leur Conférence des maîtres ou dans les documents relatifs aux voyages d'études internes aux écoles. Certaines Directions ont ainsi choisi de permettre un départ/ une arrivée hors jour scolaire ou d'allouer un jour supplémentaire aux classes choisissant de partir en train. D'autres ont augmenté le forfait admis pour absorber l'éventuel surcoût occasionné.

Voyager en Europe sans avion implique de changer les habitudes et la façon d'appréhender les distances : les destinations habituellement visitées ces dernières décennies avec des compagnies d'aviation

low cost n'ont pas le même attrait en train du fait de la durée et du coût du trajet. Reconsidérer les destinations invite à choisir des villes mieux raccordées aux réseaux ferroviaires, à opter pour le train de nuit pour les plus lointaines, à découvrir des villes hors des sentiers battus ou à axer le voyage autour des besoins exprimés par les élèves ou de thématiques spécifiques, plutôt que par l'attrait d'une destination prisée.

Le **planificateur d'itinéraire RouteRank** compare différents moyens de transport (durées, changements, prix et émissions de CO₂) en fonction du trajet et de la date choisie, puis renvoie directement vers les plateformes de réservation.

Sur sa plateforme **L'Europe en train**, l'ATE (Association transports et environnement) fournit de nombreux conseils sur les trajets internationaux en train dans toute l'Europe. Les meilleurs itinéraires à partir de la Suisse sont recensés sur une carte, y compris les destinations atteignables en train de nuit. Un récapitulatif des émissions de CO₂ selon différents moyens de transport (train, voiture, avion) est indiqué pour les destinations cartographiées.

Concernant les voyages de nuit en train, le TCS (Touring Club Suisse) fournit un **comparatif** basé sur la durée et les coûts des trajets à destination de quelques grandes villes d'Allemagne, d'Autriche et d'Europe de l'Est.

Le pass **Interrail** permet de se déplacer plusieurs jours à l'intérieur d'un pays ou de plusieurs pays à partir de la Suisse.

Des voyages peuvent également se prévoir en autocar avec des entreprises privées de voyages de groupe, certes avec un impact CO₂ plus important que le train, le vélo ou la marche, mais parfois plus simples à organiser selon le trajet prévu.

• En train, jusqu'où ?

Voici une liste, non exhaustive, de destinations accessibles en train et leur temps de parcours (indicatif et sujet à changement). Les durées sont données depuis Lausanne, pour des questions de lisibilité. Pour les trains de nuit, les horaires sont indiqués depuis Zürich ou Bâle.

France

Dijon 2h
Lyon 2h40
Grenoble 3h05
Strasbourg 3h30
Paris 3h45
Montpellier 5h15
Marseille 5h30
Clermont-Ferrand 5h30
Nancy 6h
Nice 7h10
Bordeaux 7h10



Les avantages du train?

Ce mode de transport permet d'emporter des bagages sans contrainte, de finaliser la préparation du voyage avec la classe, de se reposer, de se dégourdir les jambes, de discuter à plusieurs, de pique-niquer, de voir des paysages variés, etc.

Italie

Milano 3h20
Torino 4h55
Bologna 5h05
Verona 5h40
Genova 5h45
Firenze 5h45
Venezia 6h25
Roma 7h40
Napoli 9h00
Catania
depuis Zürich (15h-10h) ☾

Allemagne

Freiburg im Breisgau 3h20
Stuttgart 5h15
Köln 5h20
München 6h35
Hamburg 9h15 ou
Depuis Bâle direct (21h-8h00) ☾
Berlin depuis Zürich direct (20h-8h00) ☾

Autriche

Innsbruck 6h
Salzburg 7h45
Wien 10h ou
depuis Zürich direct (21h30-8h00) ☾

Non limitrophes

Espagne

Barcelona 10h05

Angleterre

London 8h15

Slovénie

Ljubljana direct depuis Zürich (20h-8h30) ☾

Croatie

Zagreb direct depuis Zürich (20h-11h) ☾

Hongrie

Budapest direct depuis Zürich (21h30-9h30) ☾

République Tchèque

Praha direct depuis Zürich (21h30-11h) ☾



Inspirations

Des collègues enseignant-e-s vaudois-e-s racontent leur sortie de classe en Suisse ou en Europe sans avion. Ils et elles partagent leur concept de voyage, l'organisation des préparatifs comme les difficultés rencontrées. Surtout, ils et elles partagent les souvenirs qui font de ces expériences hors des sentiers battus des moments inoubliables, tant pour elles et eux, que pour leurs élèves.

Cette section sera enrichie en fonction des retours d'expériences faites ces prochaines années.



« La Route du Jura à vélo », juin 2001

- La Chaux-de-Fonds (NE) à Borex (VD) à vélo en 5 jours en suivant dans la mesure du possible l'itinéraire 7 de « La Suisse à vélo »
- 55 élèves et 12 adultes

Types de transport :

- Vélo
- Car pour amener les élèves et les vélos à La Chaux-de-Fonds
- Bus VW pour transporter les affaires et les pique-niques d'une étape à une autre

Types d'hébergement :

- Abris PC et auberge de jeunesse

Activités :

- En lien avec les lieux traversés (histoire, culture, géologie, etc.)

« Nous étions une équipe de maîtres ayant envie de mettre sur pied un projet un peu hors norme. Il a nécessité une préparation minutieuse débutée une année à l'avance, en intégrant l'équipe des maîtres de sport : choix de l'itinéraire, repérages des étapes, formation de l'équipe d'adultes accompagnants, sorties régulières avec les élèves, mise au point de leur équipement. La principale difficulté a été de convaincre et de rassurer les parents à travers plusieurs réunions. Mais notre Direction nous soutenait et notre dossier de préparation était clair et documenté. Dans notre entourage, nous avons la chance d'avoir un ambulancier, un mécano sur vélo et plusieurs vrais connaisseurs du vélo, ce qui était vraiment un plus pour tous les ennuis techniques. Mais au final, nous n'avons eu aucun malade ou accident. Tous les élèves ont effectué toutes les étapes, quelle qu'ait été leur condition physique au départ. Chacun a pu aller à son rythme, encouragé par ses copains et les accompagnants. Le dernier jour, arrivés entre Chésereux et La Rippe, nous avons fait une dernière photo de groupe. Beaucoup d'élèves pleuraient en réalisant ce qu'ils avaient accompli et je crois que les enseignants ont aussi eu la larme à l'œil, peut-être surtout d'avoir ramené tout le monde en forme et en santé ! Ce fut une expérience incroyable qui a soudé les élèves comme les adultes. Une occasion unique de montrer à tous, dans l'action et non en théorie et aussi sur une certaine durée, ce dont on est capable en groupe, en s'entraîdant, en s'encourageant. »

Aude, enseignante à l'école obligatoire

« Découverte de Berne et Bâle », avril 2016

- Visite des villes de Berne et de Bâle en 4 jours
- 16 élèves et 3 adultes

Types de transport :

- Train et tram

Types d'hébergement :

- Hôtel, auberge de jeunesse

Activités :

- Musées, visites des vieilles villes de Berne et Bâle
- Séance de cinéma, baignade

Coût :

- 450 fr. par élève

« À l'époque, l'idée de partir en Suisse était d'anticiper sur les questions sécuritaires liées aux attentats, et ce choix s'est révélé judicieux, car même si le programme était moins alléchant que Venise, je n'ai pas eu à le modifier. J'avais en outre un élève réfugié dans la classe, il était donc plus simple de ne pas quitter la Suisse. De plus, le gain de temps en matière de transport était aussi un atout. À Berne, nous avons visité le Musée des Beaux-Arts dans lequel il y avait une excellente exposition sur l'art contemporain chinois qui a été très appréciée par les élèves, et nous avons été voir un film au cinéma en version originale sous-titrée. Nous avons poursuivi le séjour dans la capitale par une visite de sa Vieille Ville et par un moment de baignade, plus détendu, au Bernaqua. Un des repas du soir a été pris au Altes Tramdepot ainsi que deux nuits à l'hôtel Alpenblick, tous deux plutôt haut de gamme pour un camp scolaire. Les élèves se sont d'ailleurs tous souvenus de cette qualité d'hébergement ! À Bâle, nous avons découvert la Vieille Ville et réalisé des visites de la Fondation Beyeler et du musée des jouets anciens, qui a été une excellente surprise ! Les élèves ont particulièrement apprécié la liberté offerte dans les musées, malgré le programme dense que nous avions prévu. »

Sylvain, enseignant à l'école obligatoire



« Du Valais au Canton de Vaud en itinérance », juin 2018 et 2019

- Camp de trekking itinérant et en traversée, entre Derborence (VS) et l'Etivaz (VD) en 5 jours
- 18 élèves et 4 adultes (dont 2 accompagnateurs en montagne)

Types de transport :

- Pieds
- Transports publics (car postal et train)

Types d'hébergement :

- Cabanes et chalets du Club Alpin Suisse ou privés, en gestion autonome

Activités :

- Randonnée pédestre avec animations sur la biodiversité, flore, faune, géologie, culture et patrimoine
- Rencontres surprises avec des acteurs locaux (agriculteur, garde forestier)

Coût :

- 350 fr. par élève, facturé à 275 fr., la différence est couverte par des subsides J+S
- Ce coût comprend les prestations d'un accompagnateur en montagne

« Nous pourrions résumer ce camp par : marcher, partager, découvrir, explorer, respecter, s'amuser... un beau chemin vers la liberté ! Cette itinérance permet aux élèves, issus de métiers différents, d'acquiescer une nouvelle expérience sur la durée et de partager certaines valeurs. Le groupe, autonome, doit préparer à manger de façon collaborative et gérer les locaux. Deux séances sont organisées avant le camp afin de discuter du déroulement et pour prévoir les menus. Toute la nourriture est amenée à la première cabane à pied par les organisateurs, lors d'un repérage des conditions, puis elle est portée par les participants. Les étapes pédestres ne sont pas trop exigeantes, mais nécessitent un certain engagement. À la fin de la traversée, c'est fabuleux de voir la fierté qui se lit sur les visages, sans exception. Une élève l'a résumé ainsi : *ce camp a été une occasion de découvrir des endroits magnifiques et de partager ces découvertes avec des collègues, ce qui nous a beaucoup rapprochés. C'était aussi une découverte de moi-même et de mes limites physiques. Une super expérience !* »

Pierre, enseignant en école professionnelle

« Au fil du Rhône à vélo », juin 2013

- Du glacier du Rhône jusqu'à son embouchure dans le lac Léman au Bouveret (VS) à vélo en 5 jours
- 41 élèves et 10 adultes

Types de transport :

- Car avec le transporteur scolaire depuis l'école jusqu'au glacier et du Bouveret à l'école
- Deux véhicules conduits par l'équipe des accompagnants pour les bagages et pique-niques
- Vélo durant la semaine

Types d'hébergement :

- Auberge de jeunesse, centre pour groupe, centre sportif, camping, monastère

Activités :

- Découverte du glacier, visite des Châteaux de Sion
- Piscine, jeux divers, rallye à travers le village de Fiesch

Coût :

- 430 fr. par élève

« Ce projet de voyage de classe est né de notre goût pour le vélo et de l'envie de faire une sorte de camp différent. Il a nécessité une planification particulière : deux après-midis de vélo avec les élèves pour vérifier leur matériel, leur agilité et leur comportement sur route, mais également une soirée d'information et de préparation du camp avec toute l'équipe d'encadrement. De la semaine, je garde en particulier un souvenir amusé d'une chambre à air entortillée dans un dérailleur : nous n'avons pas eu d'autre choix que de la couper, mais nous avons dans l'équipe des réparateurs confirmés. L'hébergement en camping a été l'occasion de cuisiner tous ensemble dans des conditions inhabituelles autant pour certains membres accompagnants que pour les élèves ! La baignade à Brigerbad a représenté pour beaucoup un des meilleurs souvenirs du voyage, avant d'entamer de longues lignes droites à vélo où la motivation n'était pas toujours au rendez-vous. Mais cette difficulté presque inévitable pour un tel projet n'a pas entaché cette expérience qui fut pour nous un succès : nous n'avons comptabilisé ni casse ni blessé ! La semaine fut réussie, ceci avec un élève nécessitant une surveillance médicale régulière. »

Mélanie, enseignante à l'école obligatoire

« De Genova aux Cinque Terre », mars 2019

- Visite de la ville de Gênes puis excursion à pied dans les Cinque Terre en 5 jours
- 17 élèves et 2 adultes

Type de transport :

- Train

Type d'hébergement :

- Hôtel

Activités :

- Visite de la Vieille Ville de Gênes
- Excursions en randonnée dans les Cinque Terre et le parc naturel régional de Portofino

Coût :

- 650 fr. par élève

« Pour des questions écologiques, j'effectue depuis plusieurs années des voyages d'études dans des grandes villes européennes en train. Même s'il est encore – hélas ! – plus onéreux que l'avion, ce moyen de transport présente plusieurs avantages qu'il est important de présenter aux élèves lors de la préparation du voyage : le train est bien plus écologique que l'avion (la comparaison du CO₂ généré par le voyage selon les deux modes de transport permet de convaincre les plus dubitatifs) et il permet de faire une vraie transition entre le départ et l'arrivée dans le pays de destination, notamment à travers des jeux ou d'autres activités de groupe, impossibles à réaliser dans un avion. Les deux premiers jours à Gênes, nous avons découvert les vieux quartiers et les richesses architecturales de cette ville méconnue. Nous avons pu aussi profiter d'une délicieuse cuisine italienne et tester plusieurs spécialités locales. Les deux jours suivants, nous avons randonnée et pique-niqué entre les villages typiques des Cinque Terre et dans le parc naturel régional de Portofino, accompagnés d'un guide. Comme un train permet de relier tous les villages côtiers traversés, cela permet aux élèves fatigués ou qui ont de la peine à marcher de faire tout ou partie de l'excursion en train et de les retrouver à certains endroits. Les itinéraires des marches sont bien balisés, et sans difficulté particulière, même si certaines portions sont assez escarpées. Il est indispensable d'être bien équipé et il ne faut pas que les sentiers soient mouillés, car ils peuvent alors être glissants. Les randonnées que nous avons effectuées, d'une durée de 2 à 3 heures, ont permis aux élèves de découvrir de superbes paysages côtiers et une magnifique flore méditerranéenne. »

Frédéric, enseignant au gymnase

« Le Tessin en train », juin 2017

- Tour du Tessin en 5 jours
- 22 élèves et 2 adultes

Type de transport :

- Train

Type d'hébergement :

- Auberge de jeunesse

Activités :

- Visites diverses (villes, monuments, parcs de loisirs), baignade

Coût :

- 430 fr. par élève

« Comme notre établissement proscrit les voyages dans les grandes villes, il s'agissait de trouver une autre destination – j'étais auparavant partie à Munich en train. Mes élèves d'alors étaient très intéressés par le Tessin, c'est la raison pour laquelle j'ai organisé ce voyage. Tout s'est très bien passé et a été très réussi : les élèves étaient contents, mon collègue et moi également. Ils ont apprécié les activités proposées, et le beau temps était avec nous, ce qui ne gâte rien. Comme j'étais allée en repérage durant les vacances de Pâques, je savais exactement par quels moyens me rendre aux différentes activités (à pied ou en train). Le principal inconvénient de ce voyage est le coût par élève, qui est plus élevé que dans une capitale étrangère, que ce soit pour le logement ou la nourriture. Le trajet en train nous est revenu par contre moins cher que pour voyager à Munich. Nous avons de plus bénéficié pour la première fois du **Ticino Ticket**, ce qui nous a donné des rabais sur les activités et la gratuité des transports publics sur le territoire tessinois. Pour résumer, un camp réussi pour tous et à refaire ! »

Camille, enseignante à l'école obligatoire



« Alsace et Stuttgart sous tente », mai 2018

- Voyage de 5 jours entre l'Alsace et la région de Stuttgart
- 16 élèves et 3 adultes

Type de transport :

- Autocar pour les déplacements et pour tout le matériel de camping, y compris cuisinette et tonnelles

Type d'hébergement :

- Campings sous tente

Activités :

- Visite de château, musée, camp de concentration
- Parcs de loisirs

Coût :

- 520 fr. par élève

« Mon but est de proposer un voyage d'études différent car beaucoup d'élèves vont déjà dans des grandes villes pour pas cher, le concept car-camping propose donc une alternative intéressante. Les élèves participent activement à l'élaboration du voyage : ce sont eux qui cuisinent les soirs et qui vont donc, accompagnés d'un adulte, faire les courses pour la préparation de leur repas. Chacun doit cuisiner une fois dans la semaine ainsi que faire la vaisselle. Le voyage est volontairement en deux étapes afin qu'ils s'entraident lors du montage et démontage des tentes, mais aussi pour la cuisine. Avant le départ, ils doivent également s'organiser entre eux pour trouver des tentes dans leur entourage. Le but n'est pas qu'ils achètent du matériel pour ne l'utiliser qu'une seule fois ; au fil des voyages, j'ai constitué un petit stock de matériel au cas où. Parmi les moments les plus sympas, je retiendrais le dernier soir. Les élèves avaient la possibilité d'avoir du temps libre à l'extérieur du camping mais un orage les a fait vite rentrer à l'emplacement. Là, nous nous sommes posés sous les tonnelles jusque tard dans la nuit afin de regarder les éclairs qui illuminaient le ciel à travers la Forêt-Noire tout en discutant des deux ans écoulés mais aussi de leur avenir, avec leurs craintes ou leurs attentes. Cette expérience est aussi restée gravée pour la plupart d'entre eux car ils sont revenus dessus 18 mois plus tard lorsque nous sommes allés manger ensemble. »

Eric, enseignant à l'école obligatoire

Ressources

- éducation21, [Où partir en course d'école?](#), Zoom 2, 2017
- éducation21, [Déclics sur le tourisme](#)
- éducation21, [Dossier thématique sur la mobilité](#)
- éducation21, [Une nouvelle éthique du voyage](#), Revue ventuno, 2016
- éducation21, [Shape your trip](#) de MyClimate

Concours Environnement et Jeunesse 2020-2021

Le climat et MOI

Ce **concours** a pour but de susciter l'observation, la perception et la compréhension de l'environnement naturel qui est situé proche des classes participantes. Il doit stimuler une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre dans une perspective de durabilité.

En 2020-2021, le thème est le climat. Les élèves peuvent choisir, entre autres thématiques de recherche, celle du tourisme.

Concours ouvert aux classes romandes de l'école obligatoire





IMPRESSUM

Copyright : DFJC

Conception, coordination : Gaëlle Keim, Secrétariat général du DFJC, cellule Durabilité

Graphisme : Olga Fabrizio, www.olga-olga.ch